
RENTRÉE SCOLAIRE 2021

DOSSIER DE PRESSE


Contact presse

Karine DURQUETY

06 17 11 33 39 - 02 51 47 45 12

karine.durquety@larochesuryon.fr

 @lrsypresse

 lrsy.fr/presse

30 AOÛT 2021

lrsy.fr





CHIFFRES CLÉS (données au 26/08/2021)

Afin d'équilibrer les effectifs dans les différentes écoles publiques, la Ville de La Roche-sur-Yon est découpée en quinze secteurs scolaires. Chaque école accueille en priorité les élèves dont le domicile est rattaché à ce secteur.

15 écoles

292 agents (certains postes encore non pourvus, besoins encore méconnus, et AESH non positionnés) dont

- 46 Atsems et 14 Animatesems,
- 16 responsables de restauration, 70 agents de restauration, d'accueil ou d'entretien,
- 18 remplaçants polyvalents,
- 16 responsables de site,
- 12 Animateurs.

3124 élèves inscrits dans les écoles publiques yonnaises réparties comme suit : **1115 élèves maternels + 2009 élèves élémentaires**. (Ces chiffres sont en date du 26/08 et ne sont pas définitifs. Des inscriptions vont être encore réalisées d'ici le 02/09 et des radiations ne sont pas encore connues).



CARTE ET EFFECTIFS SCOLAIRES

Fermetures :Ecole maternelle Jean-Yole - 4^{ème} classe

Ecole maternelle Rivoli- 4^{ème} classe

Ouvertures :Ecole maternelle Jean-Moulin – 5^{ème} classe

Ecole maternelle Flora-Tristan – 3^{ème} classe

Ecole maternelle Marcel Pagnol – 4^{ème} classe

EFFECTIFS DES ECOLES PUBLIQUES DE LA ROCHE-SUR-YON		
ECOLES	MATERNELLE	ELEMENTAIRE (hors ULIS)
	Effectifs au 26 août 2021	
Jean Yole	66	124
Jean Moulin	118 (12 PSA)	163
Laennec	83	140
Pyramides	96	189
Pont Boileau	90	138
Léonce Gluard	66 (1 PSA)	135
André Malraux / Jean Roy	67	116
Flora Tristan	57 (2 PSA)	107
Marcel Pagnol	87 (8 PSA)	158
Montjoie	59	118
Rivoli	75 (6 PSA)	137
La Généraudière	58 (2 PSA)	113
Angelmière (1)	44 (3 PSA)	99
Moulin Rouge	83 (3 PSA)	157
Maria Montessori / Victor Hugo	62 (3 PSA)	115
	1 115	2 009
TOTAL Maternelle + Elémentaire	3 124	
Effectifs au 26 août 2020	1 136	2 012
	3 180	
Evolution 2020/2021	-1,84 %	- 0,1%
	-1,75 %	

(1) Angelmière maternelle : non comptés : + 4 UEMA



LE PROTOCOLE SANITAIRE

Pour la rentrée scolaire, le protocole mis en place est celui de niveau 2 (jaune) de l'Education nationale :

- En cas de cas positif, la classe est fermée 7 jours
- Mesures renforcées d'aération des locaux et lavages des mains
- Masques obligatoires en intérieur pour les personnels et élèves (sauf les maternels)
- Limitation du brassage par niveaux
- Pas d'activités sportives de contacts en intérieur

- Désinfection des surfaces fréquemment touchées plusieurs par jour et après chaque service de cantine
- Possibilité de fournir des tests antigéniques aux animateurs et aux élèves s/c des parents

Service minimum d'accueil

Un service minimum d'accueil a été mis en place pendant les deux dernières périodes de confinement pour les personnels prioritaires (soignants notamment) dans quelques écoles de la ville (Moulin Rouge, M. Pagnol, Malraux-Roy) en respectant les consignes sanitaires et en garantissant la restauration scolaire. L'AMAQY a pris le relais pendant les vacances scolaires.

Le nettoyage des bâtiments a augmenté sur la fréquence et notamment sur le nettoyage des points de passage, sanitaires, poignets. Des agents ont été recrutés en plus (« renfort Covid »).

Gestion de groupes classes pour éviter les mélanges des élèves. Par exemple, pour les APE des groupes par classe ont été constitués, contrairement à la logique des APE qui est de favoriser la transversalité d'un APE entre les classes.

Dons de masques

1^{ère} dotation en masque à raison de 2 masques par enfant dans les écoles publiques et privées yonnaises en novembre 2020.

2^{nde} dotation en avril 2021 en masques tissus réutilisables et masques inclusifs à destination :

- des enfants des écoles élémentaires publiques et privés à raison de 2 masques par enfant (6200 masques enfants)
- des enseignants maternels publiques et privés à raison de 5 masques par enseignant (735 masques adultes)
- Des Atsems à raison de 4 masques par atsem.

Dotations renouvelées de masques à usage unique pour les agents dans les écoles : environ 55 000 masques à l'année.



FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE



Le projet éducatif de territoire (PEDT)

Le Projet éducatif de territoire (PEDT) est un outil de collaboration locale qui réunit tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : familles, Éducation nationale, Ville, maisons de quartier (AMAQY), Caisse d'allocations familiales, acteurs culturels et sportifs...

Porté par la Ville de La Roche-sur-Yon, le PEDT a pour objectif de proposer un parcours éducatif cohérent et de qualité pour les enfants de 2 à 15 ans, avant, pendant et après l'école, en organisant la complémentarité des temps éducatifs. Il donne un cadre de référence aux acteurs éducatifs et structure les projets pédagogiques des temps périscolaires : accueils, pause méridienne, activités péri-éducatives et « p'tits mercredis ».

Le projet 2020-2023 a été élaboré en associant les acteurs éducatifs de proximité sur 4 territoires (4 micro-PEDT) : Centre-ville, Pont Morineau, Liberté, Bourg-sous-La Roche, Vallée-Verte, Forges, Val d'Ornay, Saint-André d'Ornay, Pyramides, Jean-Yole, Rivoli

2 objectifs :

- Développer avec et pour les enfants des projets pour bien vivre ensemble, prendre soin de soi et de l'environnement, découvrir et expérimenter
- Renforcer les liens entre les acteurs éducatifs, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

3 thématiques : Bien vivre ensemble ; Prendre soin de soi et de l'environnement ; Découvrir et expérimenter. Le PEDT a été signé et sa mise en œuvre est actuellement en cours.

Quelques exemples de projets réalisés dans le cadre du PEDT :

- Banc de l'amitié (écoles et sites périscolaires Guard, Laennec, Moulin Rouge) commencé en 2020-2021 et poursuite sur 2021-2022
- Action solidaire en faveur du Togo (site périscolaire Montjoie) (terminé)
- Petits Citoyens du monde (P'tits Mercredis Généraudière) (terminé)
- Parcours musique et sons (école, Fuzzyon et Graffiti et site périscolaire Pont Boileau) (2021-2022)
- Projet de la cour Pyramides (2021-2022)
- Toutes les actions récurrentes : journée des droits de l'Enfant en novembre 2021, Exposciences mai 2022, semaine du goût

👉 Les P'tits Mercredis

Un accueil gratuit est proposé le mercredi matin dans les 15 écoles maternelles publiques pour les enfants qui y sont scolarisés. Ce temps de loisirs éducatif, « Les P'tits Mercredis » est déclaré à la DDCS et encadré prioritairement par des Atsems, repères pour l'enfant et les familles. Le responsable de site reste l'interlocuteur privilégié des familles.

La présence des enfants de maternelle à l'accueil du mercredi est facultative. En cas de fréquentation, une inscription est obligatoire avant chaque période de vacances, cette dernière peut être effectuée à l'année.

- 5 parcours éducatifs sont abordés dans l'année :
- Parcours citoyen dans ma ville
- Parcours nature et environnement
- Parcours alimentation
- Parcours bien-être
- Parcours les arts

👉 Soutien scolaire

La municipalité a mis en place un dispositif de soutien scolaire, avec pour objectif de soutenir les parents en permettant à leurs enfants de faire leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons avant de rentrer chez eux. Ce soutien scolaire s'adresse aux enfants scolarisés en CE2, CM1 et CM2.

Organisée par la Ville de La Roche-sur-Yon après le temps scolaire dans l'établissement, le soutien scolaire est assuré par des enseignants volontaires rémunérés par la collectivité. La capacité maximum d'accueil par séance est limitée à 20 enfants. Les séances sont organisées 1 ou 2 soirs par semaine. L'inscription préalable est obligatoire.

La durée totale d'une séance est de 1h30 :

- 16h30-17h : goûter et temps de détente (le goûter est fourni par la restauration et le temps est encadré par l'enseignant)
- 17h-18h : soutien scolaire.

Sur 2020/2021 : trois écoles élémentaires ont proposé du soutien scolaire (Généraudière, Victor Hugo et Moulin Rouge, à raison d'une à 2 séances / semaine – entre 15 et 20 enfants inscrits sur chacune des écoles)

Pour l'année scolaire 2021 / 2022, trois écoles élémentaires se sont inscrites au dispositif : Jean Moulin, Moulin Rouge et Victor Hugo.



DES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS POUR LE BIEN ÊTRE DE TOUS

↳ Rappel des travaux 2021 dans les écoles

En 2020/2021, plusieurs travaux ont été menés dans les groupes scolaires :

- Élémentaire Jean Yole : réfection toiture - 125 000 euros HT
- Élémentaire Flora Tristan : mise aux normes PMR de 2 blocs de WC + réfection peinture - 23 000 euros
- Élémentaire Angelmière : relocalisation et rénovation espaces centre de loisirs -93 000 euros HT
- Élémentaire J. Roy : revêtement de sol (hall et escalier) pour un coût de 8798,30 euros TTC.

Montants des travaux dans les cours d'écoles 2020/2021

- Abri-vélo élémentaire Rivoli : 20000€
- Panneau basket élémentaire Moulin Rouge : 7000€
- Pare-ballons élémentaire Gluard : 12000€
- jeu de cour maternelle Jean Yole : 14000€
- Jeu de cour maternelle Pagnol : 14000€
- jeu de cour maternelle Angelmière : 24000€
- Baby foot Victor Hugo : 4000€

↳ Rénovation du groupe scolaire Laennec

Construit en 1963, le groupe scolaire Laennec constitué de plusieurs bâtiments (maternelle, restaurant, élémentaire) a connu plusieurs tranches de travaux depuis une dizaine d'années. Hormis une rénovation complète de l'étanchéité en couverture, la partie élémentaire n'a connu aucune réfection lourde. L'état de vétusté des locaux ne permet pas de répondre aux normes et exigences en termes d'accessibilité, de sécurité, de performance notamment aux regards des besoins fonctionnels des utilisateurs. Les deux sanitaires situés au niveau des préaux sont en mauvais état.

Dans ce cadre et dans un souci de modernisation de son patrimoine, la collectivité a décidé de procéder à une rénovation importante de l'école élémentaire. Ainsi, il est intégré dans le projet la réalisation d'une liaison plus fonctionnelle entre les niveaux rez-de-chaussée des 2 blocs nord et sud et comprendra :

- Le traitement de l'ensemble des façades (dépose et désamiantage du bardage existant, isolation et traitement des parois extérieures de l'école, ravalement des préaux)
- La rénovation intérieur des locaux (peinture, modification de cloisons, faux plafonds, mise en conformité électrique, câblage informatique, mise en place d'un système de sécurité incendie, création d'une ventilation mécanique...).

Les sanitaires seront réaménagés dans les préaux et un auvent sera créé.

Les travaux sont programmés à partir d'avril 2022 avec une livraison de l'équipement en septembre 2023.

Coût de l'opération évaluée à 2 200 000 € TTC

↳ Restructuration et extension du groupe scolaire Montjoie

Une opération de restructuration et extension du groupe scolaire Montjoie est lancée, la Ville souhaitant améliorer les conditions d'accueil des enfants et les conditions de travail des personnels Ville et enseignants.

Ainsi, le programme prévoit la restructuration de 893 m² de locaux et 305 m² d'extensions avec le périmètre d'intervention tel que défini ci-dessous :

- La réfection du système de sécurité incendie et remise aux normes de la sécurité incendie de l'ensemble du groupe scolaire,
- La restructuration intérieure et extension du bâtiment « Restauration » compris l'espace dévolu aux APE,
- La restructuration intérieure et extension du bâtiment « Accueil matin et soir » compris la salle de motricité
- La restructuration intérieure de l'école maternelle (à l'exception du bloc sanitaires 2 refait récemment),
- La réalisation d'une tisanerie et d'une salle des maîtres en remplacement du bloc sanitaires 1 dans l'école maternelle
- La création de sanitaires adultes et enfants dans un espace mutualisé

La restructuration intérieure portera sur la réfection des murs, sols, plafonds, électricité, plomberie, chauffage, la création d'une ventilation mécanique, la mise en place d'une isolation plafond et le remplacement des fenêtres. En complément, la réalisation d'un self-service et d'une troisième salle pour l'accueil matin et soir est prévue, ainsi que l'isolation par l'intérieur et le remplacement des menuiseries extérieures visant à réduire la consommation énergétique des bâtiments.

Les travaux sont programmés à partir d'avril 2022 avec une livraison de l'équipement fin décembre 2023.

Coût de l'opération évaluée à 2 810 000 euros TTC

Plan numérique

Le Ministère de l'Education nationale a proposé début 2021 aux collectivités de répondre à son appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires en vue de contribuer à la réduction des inégalités scolaires, à la lutte contre la fracture numérique et à l'amélioration vers un égal accès au service public de l'éducation.

La Ville y a répondu et a obtenu des subventions lui permettant ainsi de doter 9 écoles élémentaires en équipement et ressources informatiques :

- Jean Yole, Gluard et Laennec avec le renouvellement de 5 PC fixes, et un abonnement à l'Espace numérique de travail e-primo
- Jean Moulin : 1 vidéoprojecteur interactif (VPI) et un abonnement à l'Espace numérique de travail E-primo
- Victor Hugo : 2 VPI et un abonnement à l'Espace numérique de travail e – primo
- Montjoie, Rivoli, Angelmière et Généraudière : une classe mobile iPad (8 tablettes), et un abonnement à l'Espace numérique de travail e-primo.

Par ailleurs, toutes les écoles ont fait l'objet ces dernières années de rénovations de leurs câblages informatiques sauf Montessori, Victor Hugo et l'élémentaire de Laennec, tenant compte de la programmation d'une rénovation complète des bâtiments.

Récapitulatif par école de l'état de raccordement à la fibre, ainsi que les programmations restantes à venir :

- Groupe Scolaire Jean Yole > raccordement cet été
- Groupe Scolaire Jean Moulin > raccordé
- Groupe Scolaire Léonce Gluard > raccordement prévu en fin d'année
- Groupe Scolaire Laennec > raccordé
- Groupe scolaire Montjoie > raccordé

- Groupe Scolaire Rivoli > raccordé
- Groupe scolaire Pyramides > raccordé
- Groupe Scolaire Généraudière > raccordement cet été
- Groupe Scolaire Marcel Pagnol > raccordé
- Groupe Scolaire Angelmière > raccordement prévu en fin d'année
- Groupe Scolaire Pont Boileau > raccordé
- Groupe Scolaire Flora Tristan > raccordé
- Groupe Scolaire Montessori > raccordé
- Groupe Scolaire Jean Roy > raccordé
- Groupe Scolaire Moulin Rouge > raccordé
- Groupe Scolaire Victor Hugo > raccordé



LA RESTAURATION SCOLAIRE

C'est en moyenne 380 000 repas par an servi sur les écoles. Les achats de denrées représentent 1 900 000 € TTC pour tous les convives (scolaires, crèches, CL, CCAS...) **Tous les fournisseurs sont nationaux, 71 % sont régionaux** répartis en **29 % de Yonnais, 16 % du département de la Vendée** et les **26 % restants des autres départements de notre région**.

Produits locaux : 57% de produits sont labellisés dans les menus des écoles dont 40% de produits BIO. La Ville souhaite intensifier les partenariats avec les fournisseurs locaux et met en place un nouvel outil de communication sur l'origine des produits dans les menus à destination des familles via son site internet.



0 plastique

Objectif : supprimer le plastique sur l'ensemble des écoles d'ici au 1^{er} janvier 2025. Des tests avec utilisation de bacs inox avec couvercles étanches ont été réalisés en juin 2021.

La livraison des repas en bacs inox sera déployée sur 4 écoles (Moulin Rouge, Flora Tristan, Pont Boileau, Pyramides ainsi que 2 centres de loisirs Pont Boileau et Pôle Enfance de la Vallée Verte) à partir de cette rentrée scolaire, avec un investissement de 62 430 € et la création d'un emploi supplémentaire sur la cuisine centrale. Un self est déployé en test pour une ligne de self (Pyramides).



Renouvellement de la certification ISO 9001

Certifié depuis 1999, la cuisine centrale renouvelle la certification ISO-9001 en plaçant la satisfaction des convives au cœur de ses actions, en garantissant la sécurité alimentaire mais aussi en réduisant l'impact environnemental de l'activité conformément au cadre réglementaire le tout dans une gestion maîtrisée.



Poursuite du repas alternatif et repas pour la planète pour tous

Le repas "alternatif" en remplacement du menu traditionnel sera de nouveau proposé aux familles. Il s'agit d'un menu complet sans viande sain et équilibré pour les enfants. L'objectif est de diversifier l'apport protidique (plats à base d'œuf, de fromage ou d'association de céréales et de légumineuses...) en respectant le besoin nutritionnel des enfants. Le repas végétarien dit "Repas pour la planète", sera lui aussi maintenu, une fois par semaine, pour l'ensemble des convives.

A noter que pendant la crise sanitaire, les enfants sont servis à l'assiette et la distribution de l'eau et du pain est faite par un adulte.



LES DISPOSITIFS DE RÉSORPTION DE PRÉCARITÉ DES AGENTS

La mise en place de l'annualisation au sein de la collectivité est actée, pour l'ensemble des contractuels affectés au sein des écoles publiques yonnaises. Ainsi, les personnels contractuels, qui ne sont pas encore annualisés, bénéficieront d'une continuité de salaire tout au long de l'année, à savoir sur une période de 12 mois et non plus 10 mois comme précédemment.

Une campagne d'information a été mise en place afin d'en informer les principaux concernés.

A cela s'ajoute un plan de titularisation, en transformant des postes contractuels déjà occupés correspondant à des besoins pérennes, en postes de titulaires.

Cette 1^{ère} vague de titularisation concerne 3 types de postes répartis comme ceci sur les différents groupes scolaires, avec mise en œuvre au 1^{er} septembre 2021 :

- 8 animateurs contractuels à 80 %,
- 5 animateurs-remplaçants contractuels à 80 %,
- 1 chargé de propreté des locaux à 100 %.

Enfin, les responsables de site périscolaire (actuellement à 90%) verront leur temps de travail augmenter à temps plein dès la rentrée de septembre, permettant ainsi de prendre en compte les missions et le niveau de responsabilités inhérent à la fonction de directeur d'un accueil collectif de mineurs mais aussi de renforcer l'attractivité de ces postes et ainsi mieux sécuriser cette fonction stratégique pour les services de la collectivité dans les groupes scolaires.

Les titulaires remplaçants (actuellement à 90%) sont également concernés par une augmentation de leur quotité de temps de travail (TC) visant à considérer les heures complémentaires réalisées au regard des besoins récurrents à l'année.



LES DISPOSITIFS D'INCLUSION

Cette rentrée scolaire est également marquée par la volonté de la Ville de La Roche-sur-Yon de développer l'accès à l'éducation pour tous, notamment à travers son projet global sur le handicap et la création de la première classe externalisée à l'école de la Généraudière.

Projet global sur le handicap

La volonté de la Ville est l'inclusion des enfants porteurs de handicap dans tous les groupes scolaires ayant des enfants avec une notification MDPH (maison départementales des personnes handicapés) et sur tous les temps périscolaires : pause méridienne, APE (activités péri-éducatives), P'tits mercredis, l'accueil matin et soir.

Personnes concernées : le personnel de restauration, les ATSEM, les animateurs les accompagnateurs qu'ils soient éducateurs, AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap), personnel ADMR (aide à domicile en milieu rural).

Les AESH sont des personnels de l'éducation Nationale, une extension de contrat est effectuée pour accompagner les enfants sur le périscolaire. Lorsque cela n'est pas possible ou insuffisant en nombre, la Ville fait appels aux agents de l'ADMR. (Prise en charge CAF uniquement sur les APE, l'accueil matin et soir, P'tits mercredis ; en effet la pause méridienne ne bénéficie pas de financements extérieurs).

Formation des agents : un plan de formation sur le handicap est développé au sein du service.

Des informations et des sensibilisations ont eu lieu sur tous les sites avec des classes ULIS et une formation spécifique aura lieu sur la Généraudière

Cartographie (données 2020/2021):

Nombre d'enfants en situation de handicap : 106 enfants avec une notification MDPH ou PAI (projet d'accueil individualisé).

Nombre d'enfants bénéficiant d'AESH, ADMR ou de PAI sur les temps périscolaires : 61 enfants.

👉 **Classe ULIS** (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) mise en place le 1^{er} septembre 2015

Principe d'organisation : une enseignante spécialisée, une AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap).

Principe d'inclusion : inclusion des enfants dans les classes par niveau. 6 écoles élémentaires concernées (*effectifs pouvant évoluer pour la rentrée*):

- **Rivoli** : Troubles auditifs (2 « classes » de 7 enfants)
- **Flora -Tristan** : Troubles visuels, cognitifs, moteurs (7 enfants)
- **Pyramides** : Troubles cognitifs (2 x12 enfants)
- **Laënnec** : Troubles cognitifs (8 enfants)
- **Généraudière** : Troubles cognitifs, moteurs (10 enfants)
- **Angelmière** : Troubles cognitifs (une classe de 12 enfants)

👉 **Classe UEMA** (Unité d'enseignement en Maternelle Autisme) mise en place en septembre 2016.

Principe d'organisation : Une enseignante spécialisée, une équipe d'éducateurs.

Principe d'inclusion : Inclusion des enfants dans les classes par niveau. 7 enfants à la Maternelle Angelmière.

👉 **Classe IEM** (Institut d'éducation Motrice) : **Ouverture de la première classe externalisée sur la ville de La Roche-sur-Yon**

La Ville accompagne l'ouverture à la rentrée scolaire de la première classe externalisée destinée aux enfants avec des troubles moteurs. Dans le cadre du projet pédagogique lié au PEDT, 6 enfants seront accueillis à l'élémentaire de la Généraudière.

En complément de l'enseignante spécialisée, les enfants sont accompagnés par un directeur d'unité et une équipe d'éducateurs et de soin (ADAPEI-ARIA).

Le principe d'inclusion dans les classes est sur le même modèle que les ULIS. L'inclusion est prévue en octobre afin de préparer les équipes des agents municipaux à accueillir les enfants sur les APE, la restauration etc.

Une formation commune « Makaton* » pour le personnel municipal, les enseignants et les familles volontaires sera aussi proposée en janvier 2022 pour sensibiliser et répondre aux besoins spécifiques de ces enfants et ainsi améliorer la communication et la cohésion du groupe.

*Le MAKATON est une langue constituée d'un vocabulaire fonctionnel qui utilise la parole, les signes, les pictogrammes.

Les unités d'enseignement « externalisées »

Les unités d'enseignement (UE) représentent « tous les dispositifs d'enseignement » implantés dans les établissements et services médico-sociaux (IME, SESSAD, IEM...). Elles sont régies par l'arrêté du 2 avril 2009.

Les UE « externalisées » sont des classes issues de ces établissements, la différence réside dans l'implantation de ce dispositif au sein d'une école, d'un collège ou d'un lycée. Les élèves qui fréquentent ce dispositif sont affectés à l'établissement spécialisé, de même que le personnel qui y intervient (enseignant, éducateurs, soignants...).